

**Mandat du Rapporteur spécial sur les incidences sur les droits de l'homme de la gestion et de l'élimination écologiquement rationnelles des produits et déchets dangereux**

REFERENCE: SPB/SHD/NF/ff

18 décembre 2018

Excellence,

J'ai l'honneur de m'adresser à vous en ma qualité de Rapporteur spécial sur les incidences sur les droits de l'homme de la gestion et de l'élimination écologiquement rationnelles des produits et déchets dangereux, conformément à la résolution 36/15 du Conseil des droits de l'homme.

Je voudrais remercier les États pour leur engagement constant avec mon mandat, notamment par le biais des contributions reçues en réponse au questionnaire distribué le 17 janvier 2018 pour demander des informations sur les droits des travailleurs concernés qui sont affectés par leur exposition à des produits toxiques et autres substances dangereuses au travail. Je tiens également à remercier les États d'avoir participé aux consultations pour soutenir la préparation de mon rapport à la 39<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'homme en septembre 2018 ([A/HRC/39/48](#)), ainsi que pour les interventions enrichissantes menées lors du dialogue interactif.

Comme indiqué au paragraphe 75 du rapport, je recueille des informations auprès des États et d'autres parties prenantes afin de présenter la version finale d'un ensemble de principes au Conseil des droits de l'homme pour fournir un cadre de mise en œuvre par les États, les entreprises et d'autres acteurs. Dans ce cadre, j'ai l'intention de soumettre au Conseil des droits de l'homme en septembre 2019 le rapport susmentionné contenant des principes pour la protection des droits des travailleurs contre les expositions toxiques.

À cet égard, je serais reconnaissant de connaître les vues du Gouvernement de votre Excellence sur les principes énoncés dans le document ci-joint, ainsi que des exemples pertinents de défis, solutions et meilleures pratiques existants, y compris des cadres juridiques, institutionnels et politiques, ainsi que des initiatives illustrant les principes. Je demande respectueusement que les informations disponibles soient

Toutes les missions permanentes auprès de  
l'Office des Nations Unies à Genève

fournies, par courrier électronique à [srtoxicwaste@ohchr.org](mailto:srtoxicwaste@ohchr.org), au plus tard le **7 février 2019**. Veuillez utiliser le titre de courrier électronique «*Soumission sur les principes relatifs aux droits des travailleurs et à l'exposition à des produits toxiques et autres substances dangereuses*» ou «*Submission on Principles on rights of workers and exposure to toxic and otherwise hazardous substances*».

Je souhaite par avance remercier votre Excellence de votre coopération et j'espère poursuivre un dialogue constructif sur les questions relatives à mon mandat.

Baskut Tuncak

Rapporteur spécial sur les incidences sur les droits de l'homme de la gestion et de l'élimination écologiquement rationnelles des produits et déchets dangereux

Pièce jointe